



Réservé ACECA :
Reçu le :
Enregistré le :
N° de carte :
Licence FFE : oui non

Bulletin d'adhésion ACECA & FFE

Date : 1^{ère} Adhésion ☐ Renouvellement ☐ Cocher la case qui vous concerne
NOM : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Téléphone : Portable :
E-mail :

Vous pouvez recevoir "Les petits échos de la rando", notre bulletin de liaison associatif,
soit par Internet via We Transfert ☐ soit par courrier postal ☐ , cochez la case préférée.

Cotisation annuelle pour 2026 : - Individuelle : **15 €** - Famille : **20 €** - Association ou club : **35 €**

.....
FFE (facultatif): Licence fédérale (assurance/équitation) Adulte : **40 €** / Junior né en 2008 & après : **29 €**

NOM /prénom : Date de naissance :

N° de licence : Nationalité :

NOM /prénom : Date de naissance :

N° de licence : Nationalité :

RCPE fédérale (facultative) = assurance RC/cheval : **36 €** le 1^{er} équidé et **25 €** pour les suivants.

NOM du cheval : N° de SIRE : *

NOM du cheval : N° de SIRE :

* à compléter, même sans l'option assurance, pour la participation à nos randonnées.

TOTAL à régler à l'ACECA : Adhésion (€) + Licence (€) + RCPE (€) = €

Charte du Cavalier et du Meneur d'Extérieur

Pour une participation sans souci à nos manifestations voici quelques règles à respecter.

Chaque participant doit obligatoirement :

- Etre assuré en responsabilité civile : licence FFE ou assurance personnelle ***couvrant la pratique de l'équitation ou de l'attelage.***
- Se conformer au code de la route et aux consignes des organisateurs.
- ***Respecter les passages privés, les cultures, maîtriser sa monture, sans oublier de passer au pas à l'approche d'autres(s) utilisateur(s) et de rester courtois. « Rien n'est acquis, pensons à la pérennisation de nos circuits mis en place et défendus par nos bénévoles ... »***
- ***Respecter son cheval et s'assurer de sa bonne santé pour participer aux randonnées.***
- Etre en possession du livret d'identification avec le vaccin « grippe » à jour.

Nous vous rappelons que :

- Le port d'une coiffure de sécurité à la norme « EN 1384 » est recommandé.
- Tout participant mineur doit être accompagné sur l'ensemble du parcours, par l'un de ses parents ou par une personne ayant délégation de ceux-ci.

Signature :

J'autorise l'association à publier des photos où je figure.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte.

Ce bulletin signé et votre chèque à l'ordre de l'ACECA, sont à expédier :

A.C.E.C.A – 2 Hameau de Kertau - 22 190 PLERIN